



# LE RHINS MURMURE

## BULLETIN COMMUNAL DE RÉGNY

Janvier 2024



### Sommaire

Bilan  
de mi-mandat

p. 3

Projet de territoire  
Plan Communal de  
Sauvegarde

p. 4 - 5

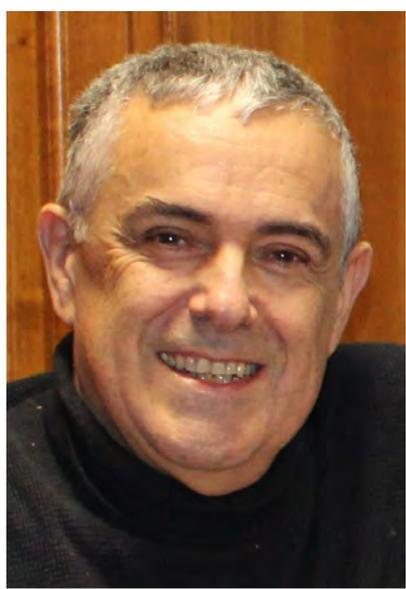
Culture  
Micro-Folie

p. 8

Associations

p. 18

# Edito



**Chères concitoyennes, chers concitoyens,**

Nous venons d'effectuer, mon équipe municipale et moi-même, ce qu'il est convenu d'appeler le bilan à mi-mandat de notre action et de notre gestion municipale.

Nous avons mesuré ensemble le degré d'atteinte de nos objectifs, effectué la juste mesure de ce qu'il nous reste à accomplir ou à engager d'ici la fin de notre mandat, sur la base d'une mesure précise des moyens dont nous disposons, tant sur le plan humain, matériel que financier.

A l'unanimité, nous avons approuvé ce bilan et validé la liste de nos projets prioritaires à engager d'ici 2026 (en premier lieu la rénovation et le regroupement de nos écoles, et la requalification de « l'ilot prioritaire » en centre-bourg).

Nous avons également validé à l'unanimité ce qui fait le sens de notre action : face aux nouveaux enjeux et aux nouvelles menaces qui pèsent sur le monde d'aujourd'hui, nous avons convenu, à notre niveau, de conduire une politique municipale toute entière orientée vers « un projet de territoire résilient », soit « une politique de transition écologique et énergétique, dans une logique de solidarité qui préserve la cohésion sociale ».

C'est donc au travers de cet objectif que nous vous proposons d'apprécier et de critiquer l'action que nous menons, qui doit normalement trouver son sens dans l'atteinte de ces objectifs : n'hésitez pas à nous interpeller, à nous interroger, à venir nous rencontrer en Mairie, moi-même et mes collègues élus municipaux, nous sommes à votre écoute et nous serons très attentifs à toutes les remarques, les critiques et les propositions qui nous seront faites, pour une meilleure prise en compte des projets et des besoins de tous les Régnnyçois.

A côté de cela, nous pouvons mesurer tous les jours, le dynamisme de la vie associative de Régnny, toutes les initiatives, individuelles et collectives, qui sont prises, qui témoignent d'un réel dynamisme de notre village.

La revitalisation de Régnny est en marche, et la COPLER, sous l'impulsion de la nouvelle équipe majoritaire, y participe désormais, avec les cours de musique à l'école, le projet de micro crèche, la reprise des terrains de la zone artisanale de la gare, et - souhaitons-le - la requalification prochaine du site Jalla ...

Que 2024 soit une belle et heureuse année pour toutes les Régnnyçoises et pour tous les Régnnyçois !

Jean-François DAUVERGNE,  
Maire de Régnny.



# Bilan de mi-mandat

## du Conseil Municipal de Réigny



Le Conseil Municipal de Réigny a approuvé à l'unanimité, le 7 novembre dernier, son bilan de mi-mandat. Celui-ci a été dressé par l'ensemble des élus municipaux, en atelier, lors d'une séance de formation collective « bilan de mi-mandat » animée par une formatrice mandatée par l'association des maires de France, le samedi 21 octobre dernier.

### Ce bilan à mi-mandat a permis de :

1) Prendre acte des actions réalisées et de leurs résultats, en évaluant l'atteinte des objectifs que les élus de la liste « Mieux Vivre à Réigny » s'étaient fixés en 2020 et les projets sur lesquels ils s'étaient engagés vis-à-vis de la population du village : ceux-ci sont déjà tous réalisés ou en bonne voie !

2) Réaffirmer le sens et les priorités de l'action municipale : à l'unanimité, nous avons convenu de conduire une politique municipale toute entière orientée vers « un projet de territoire résilient », soit « une politique de transition écologique et énergétique, dans une logique de solidarité qui préserve la cohésion sociale » ;

3) Déterminer les investissements restant à engager sur la fin du mandat (et au-delà), et arrêter nos priorités, compte-tenu des marges de manœuvre dont nous disposons, telles qu'elles ont été mises en évidence par l'analyse financière qui nous a été rendue, du cabinet Actipublic (voir ci-dessous).

Ces priorités sont les suivantes :

#### Opérations à terminer :

- Rénovation des vestiaires du foot (peinture) ;

- Rénovation de l'éclairage public ;

- Façade de l'immeuble « rue des écoles » ;

- 2<sup>ème</sup> tranche de l'aménagement de l'ilot en face de l'Eglise ;

- Lotissement de la Cavaille ;

#### Opérations nouvelles :

- 2<sup>ème</sup> tranche de travaux de l'école primaire : rénovation énergétique et thermique, accessibilité et regroupement des classes de l'école sur un même site ;

- Ilot prioritaire du Centre-bourg à démolir et à aménager ;

- Façades de la mairie (voire rénovation globale en fonction des subventions) ;

- Rénovation du bâtiment du service technique ;

- réhabilitation de l'ancienne cure : logement(s) et salle associative ;

- Isolation des logements de l'école et de la rue des écoles ;

- Nouveau lotissement route de Montagny.

4) S'entendre sur les mesures concrètes à mettre en œuvre pour améliorer le fonctionnement de la collectivité, notamment la refonte et la réorganisation du travail en commissions.

L'analyse financière réalisée par le cabinet Acti public a démontré que notre commune, du fait d'une bonne maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et d'un fort désendettement (309 € d'encours de dette/habitant), dispose aujourd'hui de réelles marges de manœuvre (avec un niveau d'épargne brute de l'ordre de 360K€) qui lui permettent d'engager un programme d'investissements ambitieux.

Celui-ci va toutefois conduire, à son échéance, à une réduction sensible des marges de manœuvre de la collectivité. Nous allons donc devoir exiger un taux de subventionnement important de nos investissements et recourir à l'emprunt pour compléter le financement de nos plus gros projets. Il est donc impératif de continuer, à l'avenir, à gérer rigoureusement les finances de la commune et de bien maîtriser nos dépenses de fonctionnement, notre capacité future à investir en dépendra.



Analyse financière rétrospective et prospective  
Ville de Réigny

# Projet de territoire

## résilient

Dans un monde qui change, avec la montée des nouveaux périls (notamment climatiques et géopolitiques), une démarche de résilience a pour objectif d'anticiper sur ces nouveaux risques, de prendre en compte tous les enjeux d'un monde qui change, afin de mieux se préparer dès aujourd'hui pour affronter les crises et à s'adapter demain, au mieux.

La politique municipale de Régný sur ce nouveau mandat, dont il faut rappeler les grands enjeux en termes de requalification et de revitalisation du centre bourg (la COPLER devant réaliser de son côté la requalification de la friche industrielle JALLA) s'inscrit déjà dans cette logique de résilience.

Le travail en ateliers participatifs citoyens, engagé avec le CEREMA en prenant appui sur le « comité consultatif des citoyens de Régný » a permis de s'engager dans une démarche globale et participative d'élaboration d'un « projet de territoire résilient » dont les conclusions ont été rendues et font l'objet d'un cahier de suivi « vivre à Régný demain » - Juin 2023 (version définitive du 30/10/2023), consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune.

Suite à ce travail, la commune a sollicité des animateurs de « Fréquence Commune » (\*), pour animer et formaliser, le 11 septembre 2023, en réunion de comité consultatif et participatif, un vrai choix, raisonné et argumenté, des 2 ou 3 projets prioritaires à mettre en œuvre, parmi les 11 projets esquissés avec le CEREMA.

A l'issue des échanges et du choix des participants, deux projets prioritaires ont été retenus :

- 1) L'implantation d'un « café associatif, puis d'un tiers-lieu à la gare » ;
- 2) La mise en place d'un projet de « circuit de découverte de Régný ».

Deux feuilles de route pour la mise en œuvre de ces projets ont été établies, et les groupes projets se sont mis en place pour démarrer ces actions.

Un troisième projet « Je m'installe à Régný » a également été retenu, sur le principe, par son caractère fédérateur, mais pour une mise en œuvre à l'occasion d'une prochaine étape : La reconquête et l'appropriation des anciens jardins ouvriers, comme des logements vacants du centre bourg et de la friche industrielle Jalla, sont véritablement le cœur de ce projet de résilience.

Pour soutenir cette démarche participative autour du « bien vivre à Régný demain » M. le Maire a annoncé lors de cette réunion qu'il proposera la mise en place d'un budget participatif au conseil municipal pour soutenir ces projets et d'autres éventuellement à venir, pour peu qu'ils s'inscriront dans cette démarche de « projet de territoire résilient ».

D'ores et déjà, un appel est lancé auprès de tous les citoyens de Régný, afin de rejoindre la démarche, participer au comité consultatif et participatif, et renforcer ces groupes projets. L'objectif est d'assurer un maximum de participation citoyenne à la mise en œuvre de notre projet de territoire résilient pour la réussite des deux premières actions, comme des projets futurs.

(\* ) Fréquence commune est un réseau qui soutient le développement de la démocratie citoyenne.



### Budget participatif : Encourager les initiatives citoyennes

Dans le cadre de son « projet de territoire résilient » qui s'inscrit dans la continuité de « l'agenda 21 local » des deux précédents mandats, la commune projette de mettre en place en 2024 un budget participatif, pour encourager les initiatives citoyennes, au-delà du cadre associatif et de ses contraintes, pour peu qu'elles soient en cohérence avec les objectifs du projet municipal qui vient d'être approuvé et renouvelé : résilience, transition écologique et énergétique, solidarité.

Le comité consultatif des citoyens sera consulté sur la recevabilité des projets qui seront déposés.



# Plan Communal de Sauvegarde



## Qu'est-ce que le PCS ?

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document opérationnel essentiel pour la gestion des risques majeurs dans une commune. Il s'agit d'un ensemble de procédures à mettre en œuvre pour protéger la population en cas de crises graves, telles que des inondations, des accidents ferroviaires ou des incidents industriels.

## Un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) à Régnny ?

La mise en œuvre d'un plan communal de sauvegarde est obligatoire à Régnny dans la mesure où la commune est couverte par plan de prévention du risque inondation ; de fait, la commune dispose d'un PCS approuvé depuis le 15 avril 2015.

Pour autant, ce document est aujourd'hui daté, 8 ans après son approbation, son diagnostic des risques et ses prescriptions en cas de crise ne sont plus à jour.

À l'époque de son approbation, la commune était engagée depuis 4 ans dans une démarche (aujourd'hui désuète) de « développement durable », avec son agenda 21 local...

Le projet porté par la nouvelle équipe municipale s'inscrit résolument, depuis 2020, sur la voie de la « transition écologique et énergétique », et cette approche a rapidement évolué vers le concept de "résilience" : les élus municipaux ont en effet bénéficié, en début de mandat, d'une journée de formation avec Arthur Keller, expert en la matière.

Cette nouvelle approche nous a amenés à solliciter un accompagnement du CEREMA dans le cadre de « Petites villes de demain », pour aider le collectif d'élus et de citoyens constitué au sein du « Comité Consultatif » à

élaborer notre "projet de territoire résilient" ; elle nous a conduit également à revoir notre perception des risques, par une approche des « risques systémiques » à prendre en compte dans la nécessaire révision de notre PCS, laquelle était - de fait - obligatoire de par la Loi.

## Quelles nouveautés pour notre PCS ?

Ce dernier sera dorénavant enrichi pour prendre en compte des risques émergents comme les cyberattaques, les crises sanitaires ou alimentaires, les canicules, les coupures prolongées d'électricité, les ruptures d'approvisionnement en carburants ou autres produits de première nécessité, voire la possibilité de devoir faire face, dans un avenir proche, à d'autres périls que l'on croyait appartenir au passé ou complètement improbables il y a encore quelques années...

## Vers une démarche proactive ...

Plus qu'une simple réaction aux crises, nous cherchons également à être proactifs. Il s'agit de travailler en amont sur la prévention, l'atténuation des impacts, et l'adaptation face aux risques identifiés. Une contribution citoyenne, dont la forme reste à définir, sera sollicitée pour intégrer les perspectives et idées de chacun dans la mise à jour du PCS.

## Votre contribution est donc essentielle !

Notre sécurité et notre bien-être sont une priorité et relèvent d'une responsabilité partagée.

Nous vous invitons donc à rester attentifs à nos sollicitations à venir sur la mise à jour de notre Plan Communal de Sauvegarde.

## Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), complément indispensable du PCS.

Dès lors qu'une commune est exposée à au moins un risque majeur, elle doit élaborer un PCS et en informer ses administrés en élaborant et mettant à leur disposition un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Cet outil d'information préventive est indispensable pour préparer la population à bien réagir en cas de crise. Le DICRIM reprend les informations transmises par le préfet dans le cadre du dossier départemental des risques majeurs (DDRM), notamment :

- la **liste des risques majeurs** auxquels la commune est exposée ;
- la **description de chacun de ces risques et de leurs conséquences prévisibles** pour les personnes, les biens et l'environnement ;
- les **mesures de prévention, de protection et de sauvegarde** pour chacun de ces risques ;
- les **consignes de sécurité individuelles** à mettre en œuvre.

Ce document est en cours d'élaboration, il sera distribué prochainement à tous les habitants.





# Naissance du nouvel EHPAD

## « des tilleuls »

entre Régny et Saint Symphorien de Lay le 1<sup>er</sup> janvier 2024

Les deux maisons de retraite publiques de Régny et St Symphorien de Lay, avec l'appui unanime des deux conseils municipaux, ont décidé d'unir leurs destins et de constituer ensemble un nouvel EHPAD de 183 lits, sur deux sites, dénommé « EHPAD des tilleuls ».

Le projet, soutenu par le département et l'ARS (agence régionale de santé) doit permettre au nouvel établissement d'engager un vaste programme de rénovation sur les deux sites :

- Reconstruction d'un nouveau bâtiment à Régny, dans le parc Aussendou,
- Rénovation du bâtiment de la « résidence du cloître » à Saint-Symphorien-de-Lay.

Les équipes des deux établissements ont travaillé durant l'année 2023 à la rédaction d'un nouveau projet d'établissement qui définit les conditions d'accueil des résidents et d'exercice des personnels au sein du nouvel EHPAD.

Celui-ci a été approuvé à l'unanimité et sa mise en œuvre rend impérative la rénovation des deux sites, qui fonctionneront en parfaite complémentarité, en tirant le meilleur parti des fonctionnalités et des potentialités de chacun :

- Un bâtiment de caractère en plein centre-bourg à St Symphorien de Lay, qui permettra d'accueillir les résidents les plus autonomes ;
- Du calme, de la verdure et de l'espace à Régny, au sein du parc Aussendou, pour les résidents les moins mobiles et les plus dépendants.

Conçu sur le modèle de « l'EHPAD de demain » promu par le Ministère de la solidarité et des familles, le nouvel établissement proposera des aménités propres à améliorer considérablement, tant les conditions d'exercice des aidants, que les conditions d'accueil et de séjour des résidents, avec des chambres individuelles conçues comme des mini appartements et des espaces communs ouverts sur l'extérieur (restauration/portage de repas, café culturel, salle des anciens du village, médiathèque, micro crèche...).

Une réflexion est en cours avec différents partenaires pour examiner les possibilités de réalisation du projet immobilier comprenant deux volets architecturaux, qui se veulent la traduction du projet d'établissement unique.



Le Maire, accompagné de Mme GEAY,  
Maire de Saint-Symphorien de Lay

# Commerces



## Rénovation de notre appareil commercial

La Commune de Régny entend soutenir activement la reprise et la redynamisation de son commerce de centre-bourg.

Suite à la reprise de la boulangerie dans laquelle la commune s'est beaucoup investie (rachat et revente du fonds à M. LIBEAU après investissement dans un nouveau four), suite à la reprise du café-restaurant le Régnyçois (ou le Maire s'est contenté de jouer les intermédiaires), la commune a confié à la « Foncière Départementale » (société par actions créée à l'initiative du département, qui regroupe les partenaires financiers et opérationnels du territoire ligérien) le soin de se porter acquéreur, d'assurer la rénovation et la mise en location du bâtiment de la supérette en cœur de village pour y installer un nouveau commerce, qui soit attractif et dynamique.

En matière de commerces de bouche, en complément de notre café-restaurant, de notre boucherie, de notre boulangerie et de notre marché hebdomadaire, qui fonctionnent bien, nous avons en effet un impérieux besoin d'un commerce d'épicerie-primeur bien achalandé, avec des tarifs abordables, pour le service de nos concitoyens.

Dans une commune de 1500 habitants comme la nôtre, il n'est pas normal de devoir systématiquement prendre sa voiture et faire au minimum 15 kms pour le moindre achat d'épicerie.

Les discussions sont en cours, le projet devrait aboutir prochainement...

### Marché hebdomadaire du samedi matin :

- P. BACHELET, boucher
- G. BRETAGNOLLES, vendeuse de vêtements
- T. CHOURAQUI, poissonnier
- E. DUPUIS-VANHAMME, fleuriste
- S. GUILLOT, fromagère
- Z. SALMAN, primeur
- M. et P. SEIGNERET, fromagers



# Culture

## Une Médiathèque municipale active !



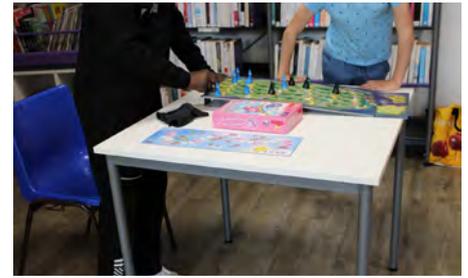
Juillet - Dédicace D. Novat



Octobre - Escape Game

Au cours de cette année 2023, la médiathèque de la commune a reçu quelques artistes et auteurs locaux pour le plus grand plaisir des Régnyois.

Pour les expositions, 3 artistes se sont succédées. De février à mai 2023, Madame Danielle Besset a exposé ses toiles, puis de juin à juillet, les Créa's de Karine ont pris possession des lieux. Cette artiste propose des créations au crochet comme des sacs, des personnages ainsi que des attrapes rêves. Enfin, Sandrine Rageys a posé ses cuirs et ses outils de novembre à fin janvier 2024. Un atelier démonstration de travail de cuir a eu lieu sur place le 18 novembre.



Avril - Animation Jeux

Trois auteurs, Sarah Alves Bruchet, à l'occasion de la sortie de son 9<sup>ème</sup> livre, Dominique Novat qui a sorti récemment son 4<sup>ème</sup>, et Marie Garnier autrice lyonnaise de littérature jeunesse, sont venus faire une séance de dédicaces au cours de l'année.

En plus des auteurs et créateurs, la médiathèque a organisé, en partenariat avec des associations Régnyoises quelques actions. Le 12 avril a été organisé un après-midi jeux de société en partenariat avec l'asso Régnny Ludi Vici ; un escape game sur le thème d'halloween a eu lieu le lundi 23 octobre après-midi, animé par Frédéric Esnault. Enfin, la médiathèque a organisé sa vente annuelle de livres au profit du Sou des Écoles le samedi 2 décembre.

La médiathèque municipale s'est enrichie en 2023 d'une microfolie, installée dans les locaux du collège Nicolas Conté de Régnny. Ce service, animé par un jeune en service civique (Jules LEROUX puis Lucas DUMENY) est entièrement gratuit et ouvert aux usagers de la médiathèque municipale.



Novembre / Décembre - Exposition Artio Sand



Février - Exposition D. Besset



Décembre - Dédicace M. Garnier



Mars - Dédicace L. Bruchet



Juin / Juillet - Exposition Carine Miatta

# Micro-Folie à RÉGNY



Le réseau national des Micro-Folies est piloté par la Cité des sciences de la Villette à Paris.

La Micro-Folie s'articule autour d'un Musée numérique en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux fondateurs : Le Centre Pompidou, Le Château de Versailles, la Cité de la Musique, le Festival d'Avignon, l'institut du monde Arabe, le Musée du Louvre, le Musée National Picasso-Paris, le Musée d'Orsay le Musée du Quai Branly, l'Opéra de Paris, le RMN-Grand Palais, l'Universcience.

Elle permet la projection commentée de plusieurs milliers d'œuvres numérisées et prêtées par ces institutions nationales, régionales ou étrangères.

**« La Micro-Folie est un concept qui permet d'amener la culture à tous, sans exception et gratuitement ! »**

Le but est de faire découvrir des œuvres de manière ludique dans une mise en scène interactive avec des tablettes, des casques de réalité virtuelle.



## Inauguration du 28 avril 2023

Le Maire de Régny, JF DAUVERGNE,  
La Conseillère Départementale, C. ROBIN  
Le Sous-Préfet, H. GÉRIN  
Le Principal du Collège, JM BLETTERY  
Le député, A. VERMOREL MARQUES

Depuis son ouverture, la MICRO-FOLIE rencontre un réel succès.

Diverses séances ont eu lieu sur des thématiques précises telles que Versailles, les émotions, la faune et la flore, le cirque, les Jeux Olympiques, le musée du Louvre, Léonard de Vinci, Claude Monet.



Plusieurs publics ont été touchés : l'accueil jeunes enfants, l'école maternelle et primaire, les collégiens, le centre de loisirs, le club des anciens, le Conseil Municipal Enfants, les lecteurs et lectrices de la bibliothèque... et bien sûr le grand PUBLIC. C'est près de 400 personnes qui ont eu plaisir d'apprécier cette parenthèse culturelle.

Le médiateur culturel, en service civique, (Jules LEROUX, puis Lucas DUMENY) a pu aussi se rendre à domicile et permettre aux résidents de l'EHPAD de Régny et de Symphorien de Lay, de s'évader grâce aux casques de réalité virtuelle.



L'année s'est terminée avec des PROJECTIONS EXCEPTIONNELLES que la chaîne culturelle et européenne ARTE a diffusées. Le premier, le PORTRAIT mystérieux de l'artiste NICOLAS DE STAËL" (œuvres rarement exposées et montrées) et le second le portrait de "VAN GOGH, deux mois et une éternité".

Une soirée PRESTIGE EXCEPTIONNELLE a été organisée par la municipalité le 15 décembre. Il s'agit de l'un des rares ballets narratifs du chorégraphe « George Balanchine » qui a déroulé en deux actes et six tableaux une intrigue sentimentale complexe « Le Songe d'une nuit d'été ».



# Repas des aînés

Le repas de fin d'année, organisé cette année le 3 décembre, est une tradition chère à la commune qui vise à honorer et célébrer nos aînés. En choisissant de travailler avec des artisans locaux, la commune soutient l'économie locale tout en offrant des repas de qualité à nos aînés. De plus, l'animation musicale ajoute une touche festive à l'événement, créant une ambiance chaleureuse appréciée de tous.

Nous sommes ravis que 116 personnes aient participé à ce repas cette année. Pour honorer nos doyens présents, Mesdames Yvonne Sisterne, Josette Godelle et Monsieur Hubert Seive, la commune leur a offert une composition florale et un magnum, marquant ainsi notre respect et notre gratitude envers nos aînés.

Certains de nos aînés de plus de 75 ans, pour diverses raisons, n'ont pas pu participer au repas, pour autant, ils n'ont pas été oubliés. En témoignage de notre soutien et de notre attention, un membre du conseil municipal ou du CCAS s'est rendu à leur domicile afin de leur remettre un bon d'achat d'une valeur de 18 €. Cette initiative vise à leur permettre de faire leurs achats dans les commerces et sur le marché local, afin de bien profiter des fêtes de fin d'année.

Enfin, pour les personnes, résidant à l'Ehpad et originaires de la commune, un colis spécial a été préparé. Ce colis, contenant un ballotin de chocolat, une éphéméride, une eau de Cologne et une savonnette, a été distribué afin de leur offrir un peu de douceur et de réconfort en cette période festive.

Cette journée de fin d'année est donc l'occasion pour la commune de témoigner son soutien et son affection envers nos aînés. La municipalité, à travers son CCAS, souhaite continuer à perpétuer cette tradition dans les années à venir pour rendre hommage à nos résidents âgés qui contribuent grandement à la richesse et à la mémoire de notre commune.



Les membres du CCAS



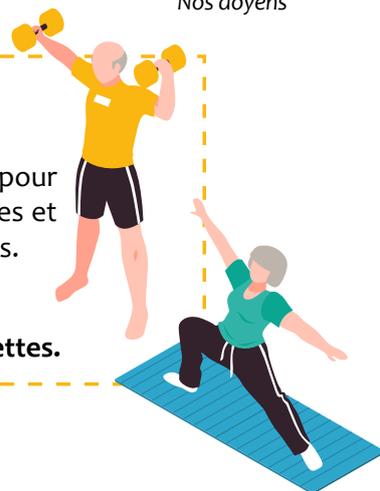
Nos doyens

## Les ateliers Age'ilité

Les ateliers Age'ilité sont en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans. Ils ont pour objectifs de diminuer la fréquence, la gravité et les conséquences médico-sociales et psychologiques des chutes; ainsi que de dépister des facteurs de risque de chutes.

Un kinésithérapeute du réseau kiné France prévention animera ces ateliers.

**La conférence AGE'ILITE aura lieu le mardi 5 mars 2024 à 14h30 en salle des recettes.**



# Salle Jacqueline MONNIER

Le 8 juillet 2023 a eu lieu le dévoilement de l'enseigne de la salle Jacqueline MONNIER, décédée le 22 octobre 2022, en présence de sa famille et de tous ses amis, venus très nombreux.

A cette occasion, le Maire de Régny, Jean-François DAUVERGNE, a prononcé le discours suivant :

*"Bonjour Guy, bonjour Arnaud, bonjour Mathias, bonjour à vous toutes et à vous tous, qui êtes réunis ici en l'honneur de Jacqueline MONNIER qui a tant donné à la vie de notre collectivité.*

*Jacqueline était une dame de cœur, c'était aussi une femme de convictions et de dialogue, elle était en tout cas aimée et respectée de tous.*

*A la présidence de l'association des aînés de la commune, qu'elle avait proposé de renommer « les amitiés Régnyçoises », Jacqueline Monnier aura consacré en effet beaucoup de temps d'énergie à l'animation du village et au développement des solidarités entre tous ses habitants.*

*Elle était particulièrement attachée à l'idée d'un local comme lieu de sociabilité pour ses aînés ; plusieurs lieux privés ont accueilli les activités des amitiés Régnyçoises depuis les années 2000, mais lorsque M. et Mme CARVALHO ont voulu regrouper leurs commerces sur la rue Georges FOUILLAND, nous avons décidé de réinvestir ce bâtiment, propriété de la commune, et de le réaménager pour en faire un lieu d'accueil et de rencontre intergénérationnel : un local pour les jeunes et une salle pour les aînés, équipée d'une petite cuisine pour un maximum de convivialité, dans l'esprit de ce que souhaitait Jacqueline.*

*Je suis certain qu'elle serait très heureuse de voir comment la nouvelle équipe dirigeante de son association a su redynamiser ses activités et faire de ce local un lieu très animé, à la fois souriant et vivant : un grand merci à toi, Jacques et à toute ton équipe !*

*Au service de nos concitoyens, tout au long de mon premier mandat de Maire, de 2008 à 2014, Jacqueline a été, à mes côtés, une première adjointe très impliquée dans la gestion de la commune, auprès des agents municipaux, à la délégation des affaires sociales et à la gestion du CCAS de la commune.*

*Elle est à l'origine de notre projet de Maison médicale. Sans son implication très forte, avec toi Michelle, dans cette démarche de projet de santé, « la santé à votre porte » aux côtés des professionnels de santé du territoire, ce projet n'aurait jamais pu aboutir, et notre Maison de santé Lucien Neuwirth n'aurait jamais vu le jour.*

*Sa maladie, qu'elle aura combattu durant de longues années, l'aura malheureusement contrainte à ne pas poursuivre un second mandat à nos côtés, mais elle sera toujours restée très active, au sein du CCAS notamment, et d'un très grand soutien pour toutes les actions que nous avons menées, y compris lors des périodes les plus difficiles...*

*Avec mon Conseil Municipal, nous sommes en tout cas très heureux de pouvoir honorer sa mémoire, et avec l'accord de sa famille, de donner son nom à ce lieu de vie et de convivialité.*

*Je vous remercie."*





# Le Conseil Municipal Enfants Jeunes

En octobre 2021 se sont tenues les premières élections du Conseil Municipal Enfants Jeunes. C'était 18 jeunes Régnysois âgés de 9 à 15 ans qui ont été élus par leurs camarades, pour une durée de deux ans. Ce premier mandat a touché à sa fin en septembre 2023. Les jeunes élus ont bien travaillé au cours de ces deux années et nous pouvons retenir plusieurs actions telles que le ramassage des déchets sur la commune, la création de la fresque sous le marché couvert et la réflexion autour de la sobriété énergétique.

Qui dit fin de mandat, dit nouvelle campagne électorale et nouvelles élections. Le 19 octobre 2023 s'est alors tenue, en Mairie, les deuxièmes élections du Conseil Municipal Enfants Jeunes de la Commune. Comme pour les citoyens adultes, des isoairs et l'urne étaient installés en salle des recettes.

Les candidats de l'école élémentaire, au nombre de 14, ont fait campagne pendant deux semaines auprès de leurs camarades. Les CE2, CM1 et CM2 se sont donc rendus aux urnes et 9 écoliers ont été élus (5 CM1 et 4 CM2)

Pour les collégiens, peu de candidatures nous sont parvenues et ce malgré une réunion d'information et de présentation du Conseil Municipal Enfants Jeunes. Ce sont donc les six collégiens qui se sont présentés qui ont été élus (quatre 6<sup>ème</sup>, une 5<sup>ème</sup>, une 4<sup>ème</sup>).

L'installation de ce nouveau conseil a eu lieu le samedi 4 novembre 2023, en présence des parents, des conseillers municipaux et du Maire. Une écharpe d'élu a été remise à chaque nouveau conseiller ainsi qu'une pochette avec le matériel nécessaire pour travailler et noter leurs idées lors des conseils.

Les quinze jeunes élus sont maintenant prêts à se mettre au travail sous la conduite de la conseillère déléguée Charlotte N'MIASS et à proposer leurs idées, qui sont déjà bien nombreuses.

Légende de la photo :

**aux côtés du Maire, derrière :** Siwar SLIM, Jessie ROMAGNY MANDAIRON, Mathéo NUGUE.

**Devant :** Antonin LAFONT, Charlotte FESSY, Timothée N'MIASS, Kevan BASSET, Lyra ADOUX, Anaëlle BOUTARD, Lancelot PAPET WILLEMS.

**Absents sur la photo :** Nélia BERCHICHE, Ali et Genna BISLIMI, Cyrine KECHIDA, Alicia ROQUE.

# Enfance et Jeunesse

## Regroupement des deux écoles

La rénovation énergétique du bâtiment de l'école primaire, rue Jules Ferry, va s'accompagner du transfert des deux classes maternelles dans ce bâtiment.

Le bâtiment de la rue Henri Muzelle, ainsi libéré et désaffecté de son usage scolaire, pourra permettre l'accueil d'une mini crèche au rez-de-chaussée (projet porté par la COPLER), et du CLSH à l'étage, qui libérera ainsi la salle qu'il occupe rue Jules Ferry.

Le projet doit permettre d'isoler la façade sud, de

changer le mode de chauffage (géothermie au lieu du gaz) et de mettre le bâtiment en accessibilité par l'installation d'un ascenseur. Ce projet très coûteux (plus d'1 million d'euros) sera financé avec un maximum d'aides publiques, de l'Etat (fonds vert), de la Région, du Département et des fonds Européens.

Les travaux devraient débuter à l'été 2024 et s'étaler sur une durée d'un an.



## Mise en accessibilité de l'école maternelle

Pour permettre l'accès des élèves à mobilité réduite au premier étage de l'école maternelle, une rampe d'accès a été réalisée à partir de l'aire de jeux du City stade tout en respectant l'architecture de l'école.

Cette rampe d'une longueur de 16m respecte les normes d'accessibilité ne dépassant pas les 5 % de pente.

Un grillage soudé a été mis en place sur le mur pour renforcer la sécurité.

Le coût de la rampe s'élève à 5 700 €, financé en totalité par la municipalité.



## Scolarisation des enfants de deux ans

Afin de pallier à l'insuffisance des modes de garde (individuels et collectifs) et à la non scolarisation des enfants de 2 ans sur la commune, la municipalité a fait le choix, trois années durant, de créer et faire fonctionner un service municipal d'accueil du jeune enfant pour les enfants de 2 à 3 ans.

Ce service a fonctionné jusqu'à l'été 2023 dans une salle aménagée au RDC de l'école maternelle, encadré par du personnel qualifié, en partenariat avec l'éducation nationale pour des temps d'inclusion en classes.

Ce service, gratuit pour les parents, était totalement à la charge de la commune ; il engendrait un coût de fonctionnement très important mais apportait un réel service aux familles.

Il a en tout cas porté ses fruits et prouvé son utilité et sa nécessité à Régnv (\*) : une réflexion a pu être engagée cette année avec l'équipe enseignante, afin de répondre au souhait de la municipalité d'arrêter cet accueil mais en proposant comme alternative l'accueil des enfants de 2 ans à l'école.

Un accord a été trouvé pour la rentrée scolaire 2023, moyennant la mise à disposition d'un troisième agent faisant office d'ATSEM (pour deux classes maternelles !), un réaménagement des locaux, et un usage réservé du city



stade tous les matins, avec une rampe d'accès aménagée.

Depuis cette rentrée, 5 enfants ont pu intégrer la classe de MS/GS. Leur inscription s'est faite suite à une commission d'admission (Mairie/école) après que les parents se soient fait connaître en Mairie.

Un grand merci à Fabienne MONTEL, adjointe aux affaires scolaires, pour son investissement sur ce dossier, à Mme l'Inspectrice de l'éducation nationale, Mme MESTRE, pour son soutien, à l'équipe éducative de l'école de Régnv et aux agents municipaux qui se sont mobilisés pour réussir l'accueil du jeune enfant et son aboutissement : la scolarisation des enfants de 2 ans à la rentrée 2023.

(\*) L'étude diagnostic de la Convention Territoriale Globale menée avec la CAF, dont les conclusions ont été rendues fin 2022, a particulièrement souligné l'insuffisance des modes de garde sur tout le secteur de la vallée du Rhins.



Réseau eau potable

### Renouvellement du réseau d'eau potable

La « Roannaise de l'eau » a renouvelé la conduite sur 700 mètres entre le « chemin noir » et le lieu dit « Chez Farjot » sur 700 m. La réfection de la tranchée réalisée par l'entreprise LMTP de Roanne a été faite avec un enrobé. La commune a élargi l'enrobé à la largeur de la voirie pour la longueur des travaux effectués.

### Réfection des allées des cités « Jalla »

Les allées des cités « Jalla » ont été réhabilitées par une grave émulsion environ 150 tonnes qu'il a fallu laisser sécher avant d'appliquer un enduit bicouche sur un peu plus de 2 000 m<sup>2</sup>. Ces travaux ont entraîné une gêne certaine pour les riverains et nous nous en excusons. En effet, il a fallu stationner les voitures sur la rue du 11 novembre, laquelle était réglementée avec une circulation alternée par feux tricolores.



Travaux cités Jalla



Impasse de Coquelouve

### Réfection d'un tronçon « impasse de Coquelouve »

La réfection d'un tronçon de l'impasse de « Coquelouve », très dégradé avec des déformations importantes, avait été repoussée plusieurs années durant en raison d'autres priorités... Cette réparation s'est faite enfin cette année avec une grave émulsion pour reprofiler la chaussée (35 tonnes) et un enduit bicouche (285 m<sup>2</sup>) pour étancher le tout.

### Réalisation d'un enduit bicouche « impasse du midi »

L'impasse du midi, nouvelle voie communale récemment récupérée d'un ancien lotissement privé, devait être aménagée pour devenir conforme à une voie communale. Un reprofilage avec des matériaux neufs (GNT 0/31.5) puis enduit bicouche sur 260 m<sup>2</sup> a été réalisé.



Impasse du midi

### Création d'une grille route du « Bois Dieu »

La commune a dû créer une grille pour évacuer les eaux de ruissellement de la voirie communale qui se déversaient dans une allée privée au lieu dit « le bois dieu ».

En plus de ces différents travaux effectués sur des quartiers bien précis du village, la Commune a réalisé divers travaux d'assainissement des voies communales (fossés drainants, dérasement d'accotements, curage...)



Route du Bois Dieu

### Réaménagement de l'éclairage public

L'extinction, partielle ou totale, de l'éclairage public, initiée dès le précédent mandat dans le cadre de « l'agenda 21 local », a de nouveau été revue cette année dans le cadre de la mise en œuvre du « Plan de sobriété énergétique » lancé par le gouvernement à l'automne 2022. L'extinction totale concerne les quartiers distants ou situés en périphérie du bourg. Dans ce cadre, pour la sécurité des usagers de la route, les îlots directionnels du forestier ont été agrémentés de plots rétro réfléchissants afin d'accentuer leur perception la nuit.

L'extinction partielle de l'éclairage public concerne les voies départementales principales en sortie du bourg et se fait désormais de 22h00 à 5h45.

Le centre bourg (rue Georges Fouilland, rue de la tour et place de la Mairie) est le seul secteur, par ailleurs sous vidéoprotection, qui reste éclairé la nuit sans interruption.

Cette décision a été débattue, sur le principe, en conseil municipal, avec un double objectif de sobriété énergétique (en limitant l'impact budgétaire de l'augmentation du coût de l'énergie) et de transition écologique (réduire l'impact de la pollution lumineuse sur notre environnement). A l'heure où nous écrivons ces lignes, pour faire suite à la demande de nombreux citoyens, un ajustement des horaires d'extinction (notamment en fin d'après-midi) est à l'étude pour assurer la sécurité des piétons en périphérie du bourg.



# Entretien du cimetière

## Entretien et nettoyage d'une tombe : quelles obligations légales ?

L'entretien et le nettoyage d'une tombe font partie des obligations morales et civiques. Ne pas la nettoyer, c'est prendre le risque que la commune la déclare en état d'abandon et la reprenne.

La commune se charge de l'entretien des allées.

Les propriétaires ou les ayants-droits d'une concession sont tenus de maintenir la tombe en bon état. C'est à dire de garantir l'étanchéité du caveau, nettoyer la pierre tombale, prendre soin des plantes ou des fleurs de votre tombe, rénover la sculpture... Tous les aménagements et les travaux sont à leurs frais. Ils peuvent réaliser eux-mêmes le nettoyage du tombeau ou le confier à des professionnels.

Le dépôt des déchets (uniquement pour les fleurs artificielles et naturelles), des aménagements sont prévus :

- au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cimetière : un local y est réservé spécifiquement,
- au 3<sup>ème</sup> cimetière : des poubelles sont à disposition.



## Renouvellement des concessions

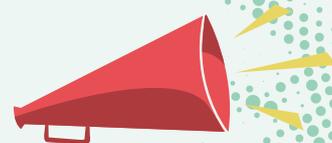
Un panneau d'affichage est situé à chaque entrée de cimetière.

Lorsqu'une concession est échue, une pancarte est mise en place sur la tombe pour en informer la famille des défunts.

En sa séance du 19 juin 2023, les tarifs municipaux du cimetière ont été révisés.

### À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

Type de concession	15 ans	30 ans
Case Columbarium ou Cavurne	520.00 €	840.00 €
Concession	50.00 € le m <sup>2</sup>	100.00 € le m <sup>2</sup>



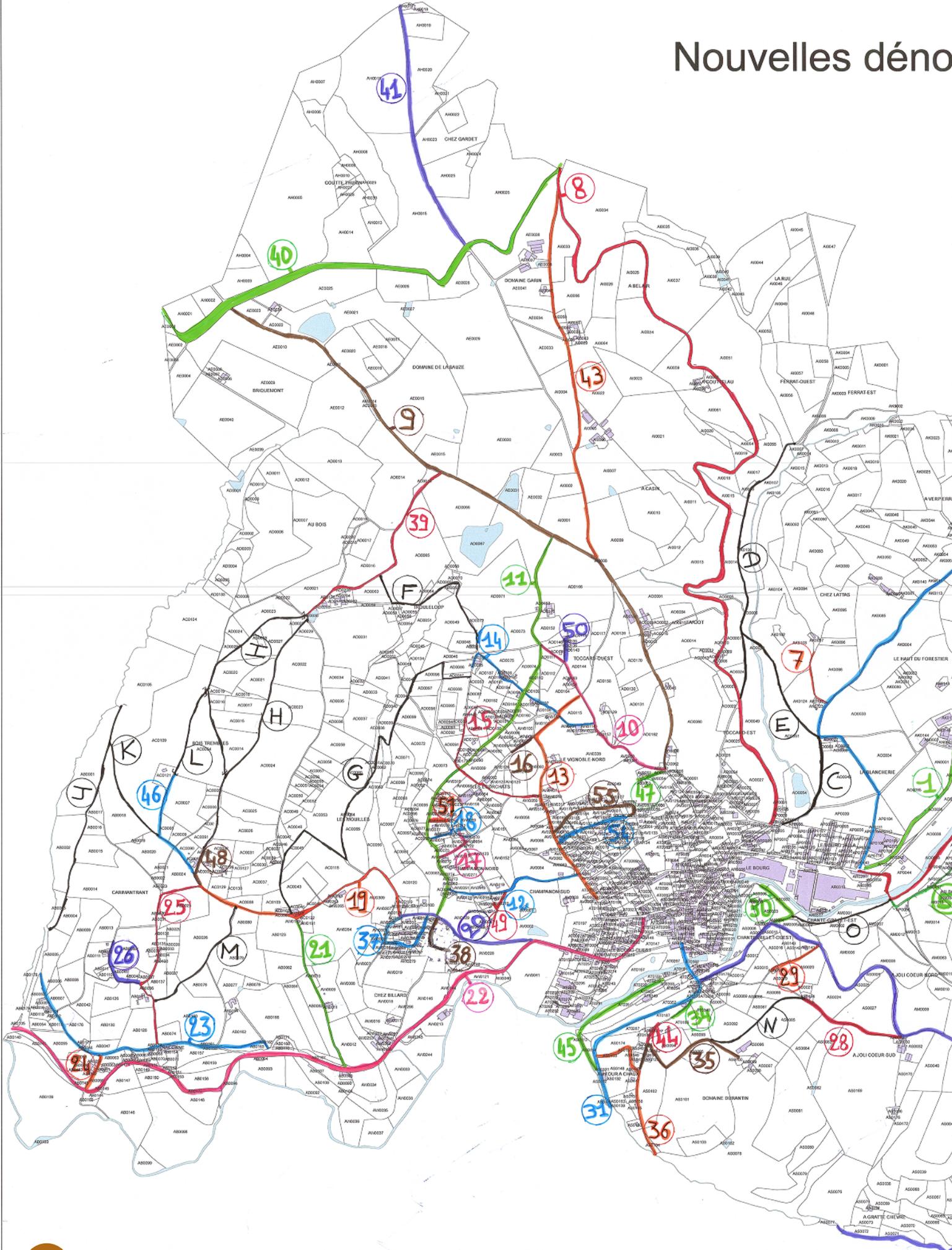
Pour tous renseignements complémentaires : <https://regny.fr/vie-pratique/cimetiere>

# Décorations de Noël

La commune a privilégié cette année les décorations non lumineuses, dans la logique de son plan de sobriété énergétique.



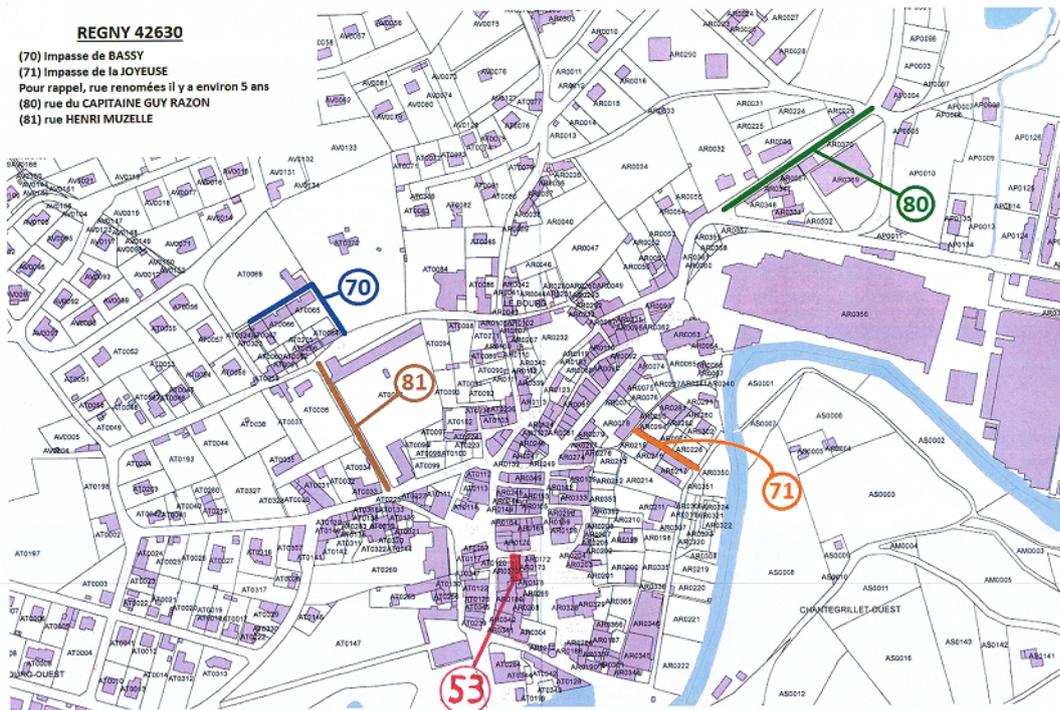
# Nouvelles déno



# terminations des voies

## REGNY 42630

(70) Impasse de BASSY  
 (71) Impasse de la JOYEUSE  
 Pour rappel, rue renommés il y a environ 5 ans  
 (80) rue du CAPITAINE GUY RAZON  
 (81) rue HENRI MUZELLE



### LÉGENDE :

N°	Dénomination des rues	Plan	Num	N°	Dénomination des rues	Plan	Num
1	Route de Lyon	M		47	Impasse des Platanes	M	
2	Chemin de la Perrière	M		48	Impasse des Bois Tremblés	M	
3	Chemin du Moulin	M		49	Impasse Celly	M	
4	Chemin de Verveau	M		50	Impasse des Quatre Vents	M	
5	Impasse des Bois	M		51	Impasse du Midi	M	
6	Rue/Route de Verpièrre	T+M		52	Chemin du Grand Couvert	M	
7	Impasse de chez Roland	M		53	Square Etienne et Maria Raze	T	
8	Route de Montagny	M		54	Rue Claude Debussy	T	
9	Route de l'étang clair	M		55	Rue Maurice Ravel	T	
10	Chemin de la Croix Blanche	M		56	Impasse des Crayons	M	
11	Route du Bois Dieu	M		70	Impasse de Bassy	M	
12	Chemin des Ecorchats	M		71	Impasse de la Joyeuse	M	
13	Montée du Vignoble	M		80	Rue du Capitaine Guy Razon	T	
14	Chemin du Relais	M		81	Rue Henri Muzelle	T	
15	Chemin du Pressoir	M					
16	Chemin des Vergers	M					
17	Impasse des Deux Chênes	M					
18	Impasse du Saule	M					
19	Chemin de la Mouillère	M					
20	Chemin de Millepieds	M					
21	Chemin de Bouret	M					
22	Route de Roanne	T+M					
23	Route de Naconne	M					
24	Chemin de la Chapelle	M					
25	Montée de Carimentrant	M					
26	Impasse des Ecrevisses	M					
27	Route de Foive	M					
28	Impasse de Joli cœur	M					
29	Impasse des Ballatres	M					
30	Impasse de Chantegrillet	M					
31	Rue/Route Jean Jaurès	T+M					
32	Chemin de Montralland	M					
33	Chemin de Bel Air	M					
34	Impasse du Quart	M					
35	Impasse de Durantin	M					
36	Chemin du Four à Chaux	M					
37	Rue Pierre Ferrandon	T					
38	Impasse de chez Billard	M					
39	Impasse de Trouleloup	M					
40	Route de Briquemort	M					
41	Impasse de Coqueloupe	M					
42	Route de Saint Claude Huisel	M					
43	Route du Crêt Garin	M					
44	Impasse de Fromentin	M					
45	Chemin du Refouivy	M					
46	Chemin de la Grange	M					

N°	Dénomination des sentiers
A	Sentier Bel Air
B	Sentier Verveau
C	Sentier du Chavenan
D	Sentier des Mines
E	Sentier des Vignes
F	Sentier de Trouleloup
G	Sentier des Mouilles
H	Sentier Tremblés est
I	Sentier Tremblés ouest
J	Sentier la Goutte Ivra
K	Sentier Bois du Château
L	Sentier de la Grange
M	Sentier de Naconne
N	Sentier Joli cœur
O	Sentier Chantegrillet

Type de numérotation :

- M numérotation Métrique
- T numérotation Traditionnelle (pair-impair)

# Régny

## ET SES ASSOCIATIONS

### Un peu d'histoire...

L'engagement de la municipalité de Régny en faveur du développement de la vie associative est ancien et constant : dès 2008, sous l'impulsion du regretté Camille GODELLE, le Conseil Municipal de l'époque avait décidé la relance du comité d'animation, en sommeil depuis de nombreuses années, en développant ses activités, autour de trois objectifs :

- Animer le village et soutenir l'activité commerciale,
- Apporter son appui aux associations qui organisaient des manifestations par la mise à disposition de locaux et le prêt de matériels,
- Financer la fête du village.

Cette politique a porté ses fruits : la vie associative de Régny est aujourd'hui foisonnante et les animations dans le village sont nombreuses.

La municipalité actuelle inscrit son action dans la continuité de cette politique, en consacrant une part importante de son budget et de ses moyens, matériels et humains au soutien à la vie associative.

Cette aide consiste en la mise à disposition gratuite de locaux et d'installations communales, et en prêt de matériels :

- La Commune de Régny met à la disposition de ses associations du matériel nécessaire à la réalisation de leurs activités : les associations peuvent bénéficier d'un prêt de matériel adapté à leurs besoins (tables, bancs, chaises, barrières...), et la commune réfléchit aujourd'hui à élargir la gamme du matériel pouvant être prêté gratuitement aux associations (barnums, grilles d'exposition...) pour faciliter l'organisation de leurs événements.

- La Commune met également à disposition des associations ses espaces publics disponibles et sécurisés pour des animations, et de nombreux locaux :

Toutes les associations de Régny ont droit à deux mises à dispositions gratuite/an de la salle des fêtes pour organiser leurs manifestations ouvertes au public.

Sont également mis à leur disposition gratuitement, la salle Jacqueline Monnier, la salle des recettes, la salle des associations sportives sur le complexe Michel Mathieu... Cela permet aux associations d'avoir un lieu où se réunir, organiser des réunions, des activités régulières, et aussi de faciliter leur fonctionnement.

Certaines associations bénéficient en outre de la mise à disposition gratuite de locaux spécifiques pour leurs activités ou pour le rangement de leurs matériels.

Les associations sportives bénéficient de la mise à disposition gratuite de nos installations sportives municipales (plateau sportif, salle des sports, dojo, club house, terrains de foot, terrain de pétanque, cours de tennis...). Les Amis pêcheurs sont gestionnaires du site de l'étang du chavenan sur l'espace Camille Godelle.

La Commune alloue enfin des subventions afin d'aider financièrement les associations dans leurs projets : à ce jour et depuis 4 ans (de 2020 à 2023), ce sont plus de 30.000 € de subventions qui ont été versées aux associations du village.

Ce soutien aux associations revêt une importance cruciale dans la vie locale. Il démontre l'importance accordée aux associations par la commune, et contribue au dynamisme et à l'animation du village.

Vous pouvez trouver la liste de toutes les associations de Régny sur le site de la commune, et nous leur avons offert un espace d'expression dans ce bulletin.



**La fête des classes en "4" aura lieu le samedi 27 avril 2024.**

## Association des parents d'élèves du collège Nicolas Conté

L'association des parents d'élèves du collège N. Conté reprend du service !

Reprise depuis début 2023, l'association s'est donnée pour objectif d'accompagner financièrement les actions pédagogiques du collège, un sou (des écoles) « version collège ». Le bureau est composé de 6 personnes auxquelles on pourra ajouter quelques personnes membres actifs ou simples membres qui aident. Mais, pour les nombreux défis qui les attendent, l'association aura besoin d'aide ! Petit à petit, les membres cherchent à communiquer et à convaincre un maximum de parents de les rejoindre. Mais également toutes sortes de partenariats avec les associations locales mais aussi plus largement sur toute l'aire de rayonnement du collège !

L'année 2023-2024 sera une première, le bureau vient à peine de se former et si ce dernier ainsi que les membres regorgent d'idées, il ne sera pas possible de toutes les mettre en application. Pour autant, sur la première partie de l'année 2024, un concours de belote, une pétanque voire un loto pourraient être organisés... Dans tous les cas, une première action sera mise en place en novembre 2023 avec la vente de brioches de fabrication locale !

Contact : [parents.n.conte@gmail.com](mailto:parents.n.conte@gmail.com)

## Arts & Culture 21

L'association semble en stand-by depuis la fermeture de la maison des créateurs en septembre 2022. Pourtant depuis ce sont quelques actions culturelles flash qui ont eu lieu telles que la participation à Roanne Table Ouverte en 2022, la réalisation de la fresque du CMEJ sous la halle de la place, des petits ateliers avec la médiathèque, des représentations de spectacle de rue, etc. Pour 2024, Arts&Culture21 attend beaucoup de la mise en place d'un Tiers-lieu à Régný afin de reprendre du service avec diverses activités. Car Arts&Culture21 c'est :

- L'organisation et l'installation d'ateliers divers,
- La diffusion et la promotion de la production de créateurs et d'artistes locaux et environnants,
- L'organisation d'événements, d'expo-ventes, salons d'artistes, expositions quelques soient les arts pratiqués,
- La mise en place de boutiques éphémères,
- La mise en place de formations liées à l'art et la culture ouvertes au public et ou aux professionnels,
- La promotion de l'Art et de la Culture en général.

Contact : [arts.culture21@gmail.com](mailto:arts.culture21@gmail.com) - 06 69 12 24 91 - 06 89 37 29 38



## L'Amicale du Val de Rhins

L'Amicale des pompiers du Val de Rhins tend à répondre à deux objectifs : celui de créer du lien entre les sapeurs-pompiers volontaires et celui d'être proche des habitants afin d'établir un climat de confiance entre chaque individu.

L'activité principale de l'amicale se base sur la tournée des calendriers à la fin de l'année mais aussi sur des manifestations au cours de l'année telle que la Sainte Barbe ou un concours de boules.

Le Président de cette association est Alexandre SERINO, épaulé par Anaëlle CROTTET, vice-Présidente.





## Foot Club Régny

### Un très bon début de saison au FC REGNY

Le FC Régny part sur une bonne lancée avec un début de saison plus que bon. L'équipe enregistre fièrement 7 victoires sur les 10 matchs disputés jusqu'à présent et seulement une seule défaite. Une telle performance permet à l'équipe de se positionner dans le haut du tableau renforçant son objectif de monter en D4. A la mi-saison, l'équipe compte 28 licenciés. Pour gérer cette équipe ils peuvent compter sur leur entraîneur Maxime THOMAS qui est aussi le trésorier du bureau accompagné de Lotfi THOMAS président et Coraline ANDRE secrétaire. Le FC Régny invite ainsi chaleureusement la communauté locale à rejoindre les membres du bureau afin de contribuer au maintien des succès à venir.

Le club, soutenu par des sponsors tels que Garage 404, Carrefour Market Le Coteau et Monsieur Sie Aly Barro dentiste de la commune. La générosité de ces sponsors a permis l'acquisition de nouveau matériel, améliorant les installations et le confort des joueurs. Il souhaite aussi s'impliquer plus dans la vie du district en se proposant pour accueillir les demi-finales de la coupe D3, D4 ou D5.

Enfin, le club a d'autres ambitions. En effet il souhaite créer une équipe de plus de 40 ans à 7 et une équipe de critérium à 11.

Le mot du président : « le club est toujours à la recherche de joueurs pour compléter son effectif mais aussi d'encadrants motivés et qui souhaitent s'investir dans un club où il fait bon de vivre pour accompagner les autres membres dans de nouveaux projets »

Contact : Lotfi THOMAS, président - 06 15 65 14 17 - [regnyfc@gmail.com](mailto:regnyfc@gmail.com).



## Cen-Tyr

CEN-TYR est une association qui vise à faire rayonner Régny. Afin d'atteindre ce but, CEN-TYR met en avant les atouts naturels et culturels du village, en encourageant le tourisme durable. L'association œuvre pour créer des liens entre les habitants, les professionnels et les touristes, et favorise les retombées économiques. Elle met en valeur l'environnement naturel et le patrimoine culturel de Régny.

Pour atteindre cet objectif, CEN-TYR organise différentes manifestations et actions diverses. Nous pouvons noter la réalisation du Circuit Historique. Le départ se fait du vieux pont sur lequel un panneau explicatif est installé. Il faut par la suite se laisser guider par l'Âne. Au cours du circuit, et sur chaque panneau, un QR code vous propose une chasse au trésor à faire en famille ou entre amis.

Une boîte à livres est installée sous la halle du marché couvert. Une seconde est en cours de confection et devrait être posée au city stade.

Depuis la création de cette association, soit environ 2 ans, les membres vendent des crêpes sur le marché en mai ou en juin afin de faire connaître l'association, ses réalisations ainsi que ses projets à venir. Cela permet aussi de recruter des volontaires, pour venir travailler dans une entente conviviale, respectueuse des uns et des autres.

Contact : [asso.centyr@gmail.com](mailto:asso.centyr@gmail.com)



## Le but du Comité d'Animation est :

- D'organiser la réalisation de manifestations festives de toutes natures sur la commune de Régný.
- Soutenir en partenariat la réalisation de manifestations festives de toutes natures organisées par une autre association quelques soient le lieu de son siège social.
- Avec convention, organiser ou soutenir des manifestations en lien avec la municipalité.

Sous le logo OSCAR (Organisateur Solidaire du Comité d'Animation de Régný), l'association Comité d'Animation de Régný peut servir de support administratif, logistique et porter des projets avec d'autres associations comme des événements qui ne peuvent être accompli par une seule association.

## Nos animations récurrentes

### Nature et Printemps, 4<sup>ème</sup> édition en 2023.

C'est un marché de créateurs autour de la nature mais aussi une vente et/ou échange de végétaux, ouvert à tous (professionnel ou amateur), qui se termine par son traditionnel jambon au foin !

Une animation dont la fréquentation augmente chaque année. De nombreux créateurs ont déjà réservé leur place pour 2024.

Jardiniers amateurs : faites des plants, des boutures ... Vous êtes les bienvenus.



### Fête de la Marine, 4<sup>ème</sup> édition en 2023.

Cette fête oubliée, réactualisée prend son envol autour d'un vide grenier sur les berges du Rhins sur toute la journée complétée par de jeux : Eaux-Lympiades (annulés en 2023 cause de pluie) dans l'après-midi.

En soirée : Concert et restauration !!!

Une belle réussite. Chaque année l'association réfléchit, investit pour faire de cet événement une journée la plus festive possible.

## Octobre Chez les OSCAR

Pour 2023 comme en 2022, Octobre chez les OSCAR est une soirée où toutes les associations sont conviées à venir partager un temps d'échange. Le concept est encore à travailler mais l'événement est en route.

Le thème pour 2023 : Repas spectacle avec la troupe vocale La Source-Rev'ado.



## Animations de Noël

Un contact est établi avec le Père Noël qui vient nous rendre visite. C'est l'occasion pour les petits et les grands de faire une photo et surtout de donner sa lettre au Père Noël à laquelle il n'oublie pas de répondre.

Pour se réchauffer : un petit vin chaud, chocolat, crêpes.

## Animations en soutien ou en partenariat

Le Comité d'Animation de Régný est venu en soutien à :

- la marche du 11 novembre du Sou des Ecoles par la tenue d'un relai et d'une aide logistique.

Le Comité d'Animation de Régný a travaillé en partenariat pour :

- le WE Théâtre avec la Compagnie Arlequins en 2000
- Tenue Chic/Détail Choc : Soirée en partenariat avec le JudoClub, 180 personnes pour une ambiance folle et décalée.

## Notre animation Coup de Cœur

### Record du Monde de course de l'heure en relais

23 km 700 parcourue en 1h en course à pied en relais.

15 associations, 40 bénévoles et 40 coureurs se sont réunis autour de ce projet ambitieux.

Tous les bénéfices réalisés ont été versés au profit du Téléthon.



## L'association compte 24 adhérents dont 14 membres du CA.

Son bureau est constitué de Mme ZAGAROLI Chrystel – Présidente ; M. LIGOUT Rémi – Président-adjoint ; Mme RAULIER Laure-Elaine – Trésorière ; Mme MACIS Marie – Secrétaire ; Mme BOUCHUT Marie- Pascale. Le poste de trésorier-adjoint sera proposé à la prochain AG.

L'association est ouverte à tous, 1€ de cotisation. Les statuts sont disponibles sur demande.

Les décisions sont prises de manière collégiale : en Conseil d'administration, en AG ou en AG extraordinaire.

Une envie de vous investir pour vous faire plaisir, pour faire vivre le village.

Contact : 07 44 40 21 36 - animations.regny@gmail.com



## La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie - FNACA

### Section de Régny du Comité de la Loire

Cette association a pour but d'entretenir et de renforcer les liens de camaraderies et de solidarités entre les anciens mobilisés en Algérie, Maroc et Tunisie. Elle leur permet, par une action concertée, d'assurer la sauvegarde de leurs droits matériels et moraux et d'oeuvrer en faveur de la paix.

L'âge de chacun des membres ne leur permet plus d'organiser la moindre manifestation. Cependant, ils sont présents aux hommages rendus aux soldats morts pour la France lors des cérémonies commémoratives des 19 mars, 8 mai et 11 novembre.

La présidente de la FNACA, section Régny est Christiane Loridan.



## Le Football Club Est Roannais

Le Football Club Est Roannais regroupe les jeunes joueurs de deux clubs : le FOOTBALL CLUB MONTAGNY, et l'OLYMPIQUE EST ROANNAIS de Pradines, mais il compte aussi sur les communes avoisinantes, ST VINCENT DE BOISSET, NOTRE DAME DE BOISSET, REGNY, COMBRE, LA GRESLE, PERREUX... Le club a la chance de pouvoir compter sur les communes qui leur font profiter de leurs infrastructures, RÉGNY, ST VINCENT NOTRE DAME, MONTAGNY, PRADINES. Avec 3 salles de sport, 2 terrains en gorce, 3 terrains herbe, les jeunes footballeurs en herbe ne manquent pas de place pour la pratique de leur sport à tout temps.

Pour cette saison, le club compte 111 licenciés de 6 ans à 18 ans, et ils viennent de créer le « baby foot », avec une dizaine d'enfants âgés de 4 et 5 ans. Ces derniers s'entraînent en fonction de la météo, soit au stade de PRADINES, soit à la salle des sports de ST VINCENT DE BOISSET le samedi matin de 11 heures à midi avec leur coach Sébastien THELIS. Cette activité est gratuite et ouverte à tout enfant qui souhaiterait essayer. Vous pouvez contacter Sébastien au 07 61 72 10 42.

Le nouveau bureau est constitué de deux coprésidents, Ludovic LOPEZ et Vincent RODRIGUES, deux co-trésoriers, Gaëlle FAVRICHON et Guillaume BRUSTEL, et une secrétaire, Harmony THELIS.

Contacts : Ludovic LOPEZ 06 70 61 64 66  
Vincent RODRIGUES 06 88 37 80 74



## Le Judo Club

Le Judo club de Régny est une association Régnyçoise depuis 25 ans.

Il propose cinq cours par semaine, du baby gym, au judo, en passant par le Taïso (renforcement musculaire et cardio).

### Les cours se déclinent comme tels :

- le mercredi
  - de 16h30 à 17h30 Baby Gym pour les 3/4 ans
  - De 17h30 à 18h30 cours de judo pour les 6/10 ans
  - De 18h30 à 19h30 cours de judo pour les 11 ans et plus
- le jeudi
  - de 19h00 à 20h00 cours Taïso pour les plus de 16 ans
- le vendredi
  - de 18h45 à 20h00 cours de judo pour les compétiteurs.

Le club propose, au cours de l'année, différentes manifestations comme un repas dansant, la visite du père Noël, le spectacle de remise de ceintures... Mais aussi un tournoi qui a réuni plus de 250 combattants de 4 à 16 ans.

Les jeunes licenciés du club de judo de Régny ont des résultats très prometteurs : 10 médailles aux championnats de la Loire dont 5 champions de la Loire et 2 médailles au niveau Régional.

Si vous voulez tenter une aventure humaine et sportive, rejoignez les au dojo de Régny (à côté de la salle des sports).

Contact : Frédéric ESNAULT - 06 99 41 98 48  
[esnault.fred@neuf.fr](mailto:esnault.fred@neuf.fr)



Le groupe des petits avec leurs Coachs : Enzo, Augustin et Fred

# La Régnycerie

## Générateur de lien social

Un village, des rencontres, une idée

La recyclerie rural : local de récupération de dons d'objets, vêtement, petit mobilier situé à coté de la boulangerie du village.

« Apporter ou redonner goût aux petits plaisirs »

« Écouter pour trouver des solutions »

L'association « la Régnycerie » a été créé en 01/2022 dans un objectif d'accompagnement des citoyens ; que ce soit pour l'insertion et l'autonomisation des plus démunis, dans un esprit de solidarité et d'entraide ; que ce soit dans une volonté de sensibiliser tout un chacun à l'environnement. L'association se veut d'intérêt public, au service des habitants en mettant en place des outils et des animations d'innovation sociale pour le bassin de vie du territoire des Régnyçois.

L'association veut contribuer modestement à sa façon à créer des moments de plaisir en famille, créer des souvenirs heureux. Que chacun soit libre de pouvoir s'habiller, se meubler, s'ouvrir à la culture et créer du lien social en dehors de tous préjugés.

Pour se faire nous avons mis en place en mars 2022 une recyclerie rurale 15 rue de la tour à Régny.

Ouverte les mercredis et vendredi de 17h30 à 19h00.

L'objectif est de s'inscrire dans une démarche de territoire visant à développer le réemploi, la réutilisation et la réparation. Participer ainsi à la diminution des déchets. L'allongement de la durée d'usage des produits via la remise en circulation d'équipements et d'objets de seconde main évitent ainsi la fabrication et l'achat de biens neufs.

La Régnycerie veut prendre le temps de connaître un peu plus les personnes ainsi que leurs besoins et surtout ceux que l'on ne voit pas ou peu. Bien plus qu'une simple recyclerie, c'est avant tout un prétexte,

lieu de rencontre. Chacun doit se sentir le bienvenu et à l'aise dans cet espace créé pour les habitants. La recyclerie permet, grâce à l'écoute des citoyens de partager avec ceux qui se heurtent à des difficultés quotidiennes.

La Régnycerie en chiffres c'est :

- une adhésion de 1 euro symbolique à l'année pour toute la famille,
- 178 familles adhérentes en 2022,
- 164 familles adhérentes au 30/10/2023,
- 1 tonne 647 kg (sur 6 mois en 2022) matières qui ont retrouvé une seconde vie plutôt que de finir en déchets coûteux.

L'année 2023 fut pour la Régnycerie, celle où les rencontres avec de futurs partenaires se sont créées. Des pistes sont à l'étude pour d'autres projets. Les recherches sont tournées autour de la mobilité, des aides pour l'amélioration des logements sous forme de chantier participatif, Des mini formations à destination des citoyens pour favoriser l'autonomie, des projets visant à permettre de trouver des solutions pour les adolescents et jeunes adultes en rupture scolaire ou ayant quitté l'enseignement sans qualifications. La Régnycerie souhaite depuis sa création mettre en place un tiers-lieu, celui-ci va répondre à de nombreuses attentes des citoyens et permettre à l'association de continuer de lutter contre l'exclusion et les inégalités sociales culturelles

La Régnycerie se donne pour mission de trouver des solutions pour chacun grâce à la solidarité.

L'association veut proposer dans un avenir plus ou moins proche :

- des ateliers de créations à base de recyclage,
- un vestiaire pour l'emploi,
- l'accès à un logement digne sous forme de chantiers participatifs.



## Dernières actualités

### Un projet de Tiers-lieu/café associatif à la gare de RÉGNY ?

Avec le soutien de la Commune de RÉGNY dans le cadre du « projet de territoire résilient » porté par le comité consultatif des citoyens de Régny, et en partenariat avec la SNCF, La Copler... et avec l'aide de chacun de VOUS !!!

C'est créer et animer un lieu solidaire et inclusif.

C'est aussi être acteur.trice du développement de Régny et de la dynamique territoriale.

L'objectif c'est de créer les conditions favorables pour que ce lieu devienne, grâce aux citoyens, aux associations, aux auto-entrepreneurs et aux artisans :

- un lieu convivial (café-cantine participatif) d'échange de services, de savoirs, d'entraide, de transmission, d'animation d'activités (loisirs, création, travail, bricolage)
- un lieu partagé pour se rencontrer, mutualiser (des services, du matériel...), limiter ses déplacements, conciergerie (faire venir les courses, colis...) et disposant des nouvelles technologies et équipements innovants
- un lieu d'inclusion (culturelle, numérique, sociale...), multiculturel, ouvert à toutes les structures intéressées (notamment les associations, commerçants), accessible à tous, non discriminatoire, convivial, agréable, et positif.

LA REGNYCERIE

**Siège social :** 8 rue Jean Jaurès 42630 REGNY

**Contact :** 06 69 12 24 91 / 06 89 37 29 38

La Recyclerie rurale

15 rue de la Tour 42630 REGNY

**Contact :** 06 89 37 29 38 / 06 50 53 26 58

regnycerie.se@gmail.com

<https://www.facebook.com/La.Regnycerie.S.E>



## Les Amis Pêcheurs de Régny

L'association des Amis Pêcheurs de Régny est créée en 1900. Elle a évolué en AAPPMA (Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) sous la tutelle de la Fédération Française de la Loire.

L'association est composée de 15 membres. Elle gère la pratique de la pêche à la ligne, sur le Rhins, de l'embouchure de la Trambouze jusqu'au Pont Mordon, et de l'étang du Chavenan. Le Rhins est en deuxième catégorie, l'étang étant lui en plan d'eau touristique (voir le règlement particulier affiché à l'entrée de l'étang).

Une école de pêche destinée aux enfants est ouverte de fin avril à fin septembre. Les enfants doivent être juste munis d'un permis de pêche, le matériel étant fourni par le club. Un partenariat est fait avec le centre de loisirs de la commune. Les enfants sont initiés à la pratique de la pêche sur les mercredis, accompagnés par un animateur du centre.

En plus de la pêche, les Amis Pêcheurs lâchent chaque année 450 kg de poissons blancs, environ 200 kg de truite dans l'étang (pour les safaris truites) et 60 kg de truites dans le Rhins.

Il est à savoir que les abords de l'étang sont entretenus par les Amis Pêcheurs, alors aidez-les à les tenir propres en ramenant vos déchets.



Contact : M. Alain DEVEAUX, Président - 06 78 52 85 00

## Les Amitiés Régnyoises

L'association des plus de soixante ans a toute une histoire. Elle est créée par les «Cartonniers», écologiques avant l'heure nommée «les Anciens de Régny». Elle se nomme aujourd'hui «Les Amitiés Régnyoises».

Chaque jeudi après-midi, dans la salle Jacqueline Monnier, nom de l'ancienne Présidente, les Amitiés Régnyoises se réunissent pour partager des moments conviviaux, autour de jeux de sociétés, de la belote, de jeux de cartes... Des activités ponctuelles sont proposées telles que repas grenouilles, après-midi crêpes, tirage des rois, concours de belote, réunion au boulodrome...

Une équipe de marcheurs a apporté du sang neuf à cette association et a su s'adapter en fonction des possibilités de chacun : soit le mardi matin, soit le jeudi après-midi.

Les membres de l'association participent aussi à la semaine bleue, semaine dédiée à la valorisation et à la place des aînés dans la vie sociale, aux séances de micro folie...

L'association est aussi force de proposition en mettant en place des ateliers «Age'ilité», qui favorise la prévention des chutes, en lien avec le CCAS de la commune.

Les Amitiés Régnyoises ajustent ses activités pour que chacun se sente accueilli et reconnu, car le lien social que peut apporter les différentes rencontres apparaît comme le plus important.

N'hésitez donc pas à pousser la porte et à les rejoindre au 12 rue de la tour.



© crédit photos : Djemila Thomas

## Régny Ludi Vici

Regny Ludi Vici est une association de passionnés de jeux de société, ouverte à tous, avec pour but de rassembler les familles et les amis autour du jeu. Le jeu de société c'est quoi ? Et bien à leurs yeux, c'est un moyen de partager et cultiver sa curiosité. Il s'agit d'une des rares activités qui fait appel à ses aptitudes et compétences propres, mais qui ne prend tout son sens qu'en présence des autres.

L'association se réunit un soir par semaine et un à deux samedis par mois afin de se retrouver ensemble pour partager un moment ludique autour du jeu. Les membres pensent que le jeu est une activité qui se partage avec le plus grand nombre. C'est pourquoi, en plus d'accueillir tous les styles de joueurs et de jeux, ils proposent également un festival du jeu dont la première édition a eu lieu cette année à Regny et qu'ils comptent bien reconduire pour les années à venir. En parallèle de ces activités, l'association propose de nombreuses animations extérieures que ce soit auprès des écoles, des médiathèques ou des centres sociaux.

Les soirées jeux ont lieu à Regny les mercredis de semaines impaires, à partir de 20h à la salle des associations, place du 14 juillet au 1<sup>er</sup> étage. De même pour certains samedis à partir de 14h30.

Ils animent également des soirées jeux sur Roanne les jeudis de semaines paires, au centre social le Moulin à vent de 19h30 à 23h.

Vous n'avez pas ou ne connaissez pas de jeux de société ?

Pas d'inquiétude ! Des jeux de tous niveaux sont toujours disponibles et les membres seront ravis de vous en proposer et de vous les faire découvrir.

Pour les rejoindre

- Devenir adhérent : la cotisation annuelle est de 15 €
- Etre visiteur : le droit d'entrée pour une soirée jeu est de 3 €

La première soirée de découverte est gratuite.

Contact : Valérie - 06 34 03 65 04 - [regny.ludi.vici@gmail.com](mailto:regny.ludi.vici@gmail.com)



## Club de gym Régnyçois

L'association le club de Gym Régnyçois a pour objectif de renforcer la musculature en douceur et de façon progressive. Les cours sont réservés exclusivement aux femmes, à partir de 18 ans.

Deux cours sont proposés le mardi soir :

- de 18h15 à 19h15 GYM DOUCE (public en majorité senior ou personne souhaitant reprendre le sport en douceur)
- de 19h30 à 20h30 FITNESS

Les cours débutent en septembre et ce jusqu'à fin juin. Ils sont maintenus pendant les vacances scolaires (sauf pendant l'été)

Contact : Marie-Pascale BOUCHUT - 06.23.75.53.54 - [gym.regny@gmail.com](mailto:gym.regny@gmail.com)





© crédit photos : Djemila Thomas



## Sou des écoles de Régnny

Le sou des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles dont le but est de réunir les fonds nécessaires à la réalisation des projets scolaires des enseignants, projets qui ne pourraient voir le jour sans la contribution financière de l'association (sorties, transports, intervenants, classe verte...)

Le sou permet aussi aux écoles d'acquérir de nouveaux jeux éducatifs, du matériel et de donner aux enfants la possibilité d'assister à un spectacle. Cela sans qu'une grosse participation financière individuelle ne soit demandée aux familles pour chaque activité coûteuse.

L'association fonctionne grâce au bureau composé de six parents d'élèves et des bénévoles.

Les différentes manifestations qui de cette année 2023 sont les suivantes :

- la marche du 11 novembre, qui est l'un des plus gros projets qui est mis en place depuis de nombreuses années. Cette marche connaît chaque année un franc succès mais demande beaucoup d'investissement en amont. Effectivement, l'association a besoin de bénévoles pour baliser les chemins, installer la salle, tenir des relais le jour J ou les inscriptions, et en aval avec le dé-balisage des chemins de randonnées.
- la venue du Père Noël pour les classes de maternelle et le goûter offert à tous les enfants de l'école élémentaire et maternelle;
- le loto qui fut une grande première cette année avec 350 joueurs, 3 800 € de lots distribués;
- le carnaval, une fête haute en couleur avec déguisement, maquillage et vente de crêpes. Un défilé se fait dans les rues de Régnny et un lâché de ballons a lieu sur la place de la mairie

D'autres actions, telles que une vente de pizzas, nature et printemps, la fête de l'école ont aussi eu lieu.

Parents d'école, n'hésitez pas à vous joindre à eux.



Membres du bureau



Marche du 11 novembre

© crédit photos : Djemila Thomas

## Le tennis club de Régnny

Venez rejoindre les membres du Tennis Club de Régnny. La bonne ambiance est garantie pour tous ses membres, petits et grands, femmes et hommes.

Le club dispose :

- d'un beau local adapté à leur belle association de village, afin de pouvoir se réunir entre eux et partager de merveilleux moments sportifs,
- de deux terrains extérieurs éclairés pour les entraînements ou pour venir s'exercer quand bon vous semble. En fonction de la météo, le gymnase est également disponible pour les créneaux entraînement.

Le club organise quelques manifestations dans l'année comme le tournoi pas équipe, des stages enfants de découvertes et bien d'autres....

Il est possible de prendre une licence dès 6 ans et ce jusqu'à vos plus belles années de forme sportives. Une entraîneuse disposant du BE tennis accompagnera vos enfants.

Contact : Alexandre CHANUT, Président du club - 06 73 30 49 61.



## La pétanque Régnnyçoise

La pétanque Régnnyçoise est un club sportif dans lequel il est possible de pratiquer la pétanque en compétition, mais également en loisirs. A ce jour, le club compte 32 licenciés et 12 sociétaires.

Au sein du club, il existe une section « jeunes » (9-18 ans), entraînée par des éducateurs diplômés par la FFPJP. Pour l'année 2023, 4 jeunes de 10 ans étaient licenciés.

En 2024, une école de pétanque sera créée avec le Club de Pradines, afin d'accueillir un plus grand nombre de joueurs.

Question pratique, les entraînements se déroulent le lundi et le jeudi à partir de 17h30, sur les terrains de pétanque.

Tout au long de l'année, les licenciés participent aux différents championnats départementaux, aux concours régionaux mais également nationaux.



Tout au long de l'année également, le club organise des concours ouverts à tous (pas besoin de licence), des concours réservés aux licenciés ainsi qu'un challenge réservé aux licenciés et aux sociétaires du club.

La plus grosse manifestation que le club organise est les 12 heures de Pétanque, institution pour les joueurs du secteur.

Le club est avant tout un club convivial et familial où la bonne humeur est de mise.

Contact : Quentin DUBUIS, Président - 06 68 11 19 48.

## Société St Vincent de Paul

Distribution alimentaire à Régnny

Nous sommes une équipe de bénévoles qui organise deux jeudis par mois une distribution alimentaire pour les personnes en difficultés. C'est la Banque Alimentaire qui nous fournit les aliments par l'intermédiaire de la Société St Vincent de Paul. Les bénéficiaires nous sont adressés par les assistantes sociales du Département qui évaluent les besoins. L'accès à ce service est proposé pour 3 mois renouvelables.

Certaines familles ne viennent qu'un mois ou deux, le temps de surmonter leurs difficultés.

Des secours d'urgence sont possibles.

Contact : 06 26 80 55 15 - 06 58 45 32 56.

Nous vous accueillerons avec plaisir et bienveillance.



# Le nouveau chef de centre nommé Lieutenant

Le samedi 25 novembre, à l'occasion de la Sainte Barbe, le nouveau chef de centre Nicolas SALLE, qui a courageusement accepté de reprendre les rênes du centre de secours de Régny en sortie de crise sanitaire, a été promu au grade de Lieutenant par le chef de compagnie de Roanne, le Lieutenant-colonel Yves BERTHON. Cette promotion honore son engagement constant et consacre sa capacité à diriger la caserne du Val de Rhins.

Toujours au cours de cette journée, six nouveaux gradés ont été nommés, reconnaissant également l'engagement et les compétences au sein de la caserne des caporaux-chefs Juliette CIOCHETTO et Nicolas LECOQ, des sapeurs-pompiers de première classe Jean-Yves ALLION et Laurent RENARD, et celui des jeunes sapeurs-pompiers Maiana AUPERT et Ilan COPET.

En outre, il a permis de consacrer l'intégration des nouveaux sapeurs Jean-Yves ALLION, Antoine GIANINA et Alexandre SERINO qui ont reçu leur diplôme reconnaissant leur réussite à la formation initiale. Laurent RENARD et Jean-Marie GILIBERT ont reçu à cette occasion leur diplôme de conducteurs d'engins.

Le Maire de Régny, en présence du chef de Compagnie, du Conseiller Départemental représentant le SDIS, de ses collègues de Pradines et Saint-Victor-sur-Rhins, s'est dit dans son discours très heureux que la caserne de Régny ait pu être sauvée ; il a tenu à cette occasion à remercier chaleureusement toute l'équipe des sapeurs-pompiers du centre de secours du Val de Rhins pour leur engagement au service de la collectivité et de la population de nos trois communes.



## Quelques règles de citoyenneté et du "vivre ensemble"

### Réglementation pour les propriétaires de chiens :

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur les trottoirs, dans les rues, les espaces publics et en plus généralement, tout lieu sur le domaine communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible immédiatement d'une contravention d'un montant de 135 €.

Pour faciliter la promenade quotidienne avec votre chien, la municipalité va installer dès cette année des « canisettes » (espace clos de propreté canine) dans différents quartiers de notre village, et la première, très prochainement, sur la place de la mairie : par mesure d'hygiène et par respect pour chacun de nous, merci à tous les propriétaires de chiens de les utiliser !



### Réglementation relative aux bruits :

Pour le plus grand respect de tous, les travaux de bricolage ou de jardinage motorisés ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

#### Les jours ouvrables

De 8h à 12h et de 14h à 19h

#### Les samedis

De 9h à 12h et de 15h à 19h

#### Les dimanches et jours fériés

De 10h à 12h



# et l'intercommunalité



Il y a 6 ans, nous nous étions fortement mobilisée contre le projet « Loire et Monts » (de fusion de la COPLER avec les communautés de communes de St Germain-Laval et St Just en Chevalet) porté par le Président de la COPLER de l'époque.

Ce projet absurde, qui aurait fait de St Germain Laval le siège de note intercommunalité, était déjà bien engagé, avec le transfert de la trésorerie de St Symphorien de Lay à St Germain Laval, et avec le projet de SCOT « Loire-centre » qui marginalisait Régny en lui retirant son statut de « pôle de proximité » au bénéfice de Neulise et St Symphorien de Lay.

La pétition lancée à l'époque (fin 2017) par le Maire de Régny contre ce projet (et pour la solution alternative d'un rapprochement avec Roanne au sein d'une communauté d'agglomération élargie à tout le Pays Roannais), avait recueilli plus de 650 signatures de Régnyçois.

Aujourd'hui ce projet « Loire et Monts » n'est plus d'actualité, le SCOT « Loire Centre », retoqué par le Préfet, est définitivement abandonné et son territoire résiduel rattaché depuis l'an dernier au SCOT Roannais... Une belle victoire !

La COPLER de 2024, avec le programme « Petites villes de demain » et son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui reconnaît à Régny (avec le collège, la gare SNCF, le site Jalla...), autant qu'à St Symphorien de Lay, St Just la Pendue et Neulise, une fonction de polarité du territoire intercommunal, est aujourd'hui pleinement intégrée au territoire Roannais, que ce soit à travers le SCOT, la Roannaise de l'eau, l'office du tourisme ou le traitement et la valorisation des déchets.

De fait, notre volonté de rejoindre, avec la COPLER, Roannais Agglomération, qui était une priorité clairement exprimée de notre projet électoral en 2020 n'est plus aujourd'hui vécu comme une nécessité mais comme une « option » pour l'avenir.

Nous attendons de la COPLER qu'elle accompagne nos efforts de revitalisation du centre-bourg par la requalification de la friche industrielle Jalla et la mise en place d'un programme d'aides efficace à la rénovation énergétique de l'habitat.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui vient d'être élaboré par la COPLER montre aujourd'hui la nécessité absolue d'un tel programme de rénovation énergétique de l'habitat (qui constitue de loin le premier poste de consommation énergétique sur le territoire)

dans le cadre de notre projet global de transition écologique et énergétique.

La COPLER de 2024, présidée par Jean-Paul CAPITAN (Le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Régny, Ben LAIADI est vice-président) prend en compte notre commune, ses besoins et les problématiques qui nous sont propres, notamment :

### 1) En matière économique, la COPLER :

- Se préoccupe du devenir du site industriel Jalla, en engageant des démarches et des études, en concertation avec les services de l'Etat, pour obtenir de Descamps qu'il dépollue et qu'il requalifie le site (ou le cède à bon compte à la collectivité) : la dépollution est en cours, les négociations vont pouvoir s'engager en ce début d'année 2024 !

- Va prendre en charge l'aménagement de la zone artisanale de la gare, ayant acquis récemment les terrains d'emprise de l'ancienne gare de marchandises.

- Tente de reprendre l'initiative sur le site du forestier, après des années de laisser faire, en usant de son droit de préemption sur les locaux disponibles.

### 2) En matière de gestion des déchets, la COPLER :

- A rénové la déchetterie de Régny et mis en place un dispositif de collecte, en bacs individuels et collectifs beaucoup plus performant.

### 3) En matière de services à la population, dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle Convention territoriale globale (CTG) avec la CAF, la COPLER,

- Étudie la mise en place d'une micro-crèche dans les locaux de l'école maternelle,

- Prend en charge la création et la gestion d'un CLSH multi site entre Régny et Pradines,

- Finance trois années d'intervention de l'école intercommunale de musique à l'école de Régny.

Avec l'aménagement de la « Maison Bécaud », attenante au bâtiment du siège, rue de la Tête noire à St Symphorien de Lay, la COPLER offre désormais, à son siège (à 7 kms de Régny), un vrai pôle de services publics, incluant les locaux d'activité de l'ASAJ, de l'école intercommunale de musique et de danse, aujourd'hui gérée en régie, et ceux de la « Maison France Service », qui va inclure prochainement un guichet de demande de titres d'identité.

# COPLER - Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône

## Services administratifs

44 rue de la Tête Noire  
42470 ST SYMPHORIEN DE LAY

Horaires d'ouvertures  
Lundi au vendredi de 9h00 à 12h30



Contact : 04 77 62 77 62 - [copler@copler.fr](mailto:copler@copler.fr)  
Site : <https://www.copler.fr/>

## Maison France services

Contact : 04 77 62 77 77

[france-services@copler.fr](mailto:france-services@copler.fr)

UN AGENT FRANCE SERVICES POURRA :

- vous accompagner dans les démarches administratives quotidiennes et répondre à vos questions ;
- vous aider dans les démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne) ;
- résoudre vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'utilisateur ;
- vous mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).



## Gestion déchets ménagers

Contact : 04 26 24 10 04 - [dechets@copler.fr](mailto:dechets@copler.fr)

- Déchetterie de Régnay  
Lieu-dit Billard - Route de Roanne 42630 REGNY  
Contact : 06 46 11 32 11  
Horaires d'ouverture :  
Mardi au jeudi de 9h00 à 12h30  
vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30\*  
samedi de 9h00 à 17h30 sans interruption\*.

\* Sauf épisode de canicule annoncée par Météo France :  
matins uniquement.



## SPL Accueil de Loisirs

### « Les Tigrou »

6 rue Henri Muzelle 42630 RÉGNAY

Contact : 06 59 31 37 46 - [alsh.lt@splr.fr](mailto:alsh.lt@splr.fr)



## Relais d'assistantes maternelles (RAM)

Rue des écoles 42470 SAINT SYMPHORIEN DE LAY

Contact : 04 77 62 56 98

<https://www.copler.fr/petite-enfance/>

Cnaf : [monenfant.fr](http://monenfant.fr)



## Ecole Intercommunale de Musique et Danse (EIMD)

Contact : 06 34 47 69 09 - [eimd@copler.fr](mailto:eimd@copler.fr)

Permanence au siège de la Copler :

Mardi : 14h00 – 16h00

Mercredi : 10h00 – 12h00 / 14h00 à 16h00



## Association Sport Activités Jeunes

Rue de la tête noire 42470 SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY

Contact : 04 26 24 10 11 - [contact@asaj.fr](mailto:contact@asaj.fr) - [www.asaj.fr](http://www.asaj.fr)





# Les numéros utiles



## Services administratifs

### • Mairie et Agence postale communale (APC)

20 Place Jacques Fougerat

04 77 63 00 34

Mail : [accueil@regny.fr](mailto:accueil@regny.fr)

Site web : [www.regny.fr](http://www.regny.fr)

Facebook : <https://www.facebook.com/commune.regny.5/>



### Horaires d'ouverture

- Mardi - Mercredi - Jeudi : 8h15 - 11h45
- Vendredi : 14h00 - 17h00
- Samedi : 9h15 - 11h45

### • Médiathèque / Micro-folie

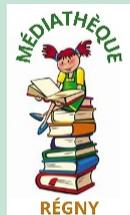
4 Place du 14 juillet

04 77 63 33 70

Mail : [bibliothequeregny@orange.fr](mailto:bibliothequeregny@orange.fr)

### Horaires d'ouverture

- Lundi et Mercredi : 14h00 - 17h00
- Samedi : 10h00 - 12h00



## Services scolaires

### Ecole élémentaire « Georges FOUILLAND »

(maternelle et primaire)

105 rue Jules Ferry

04 77 63 00 82 (Inscriptions en mairie)



### Collège Nicolas Conté

9 rue du collège Nicolas Conté 42630 RÉGNV

04 77 63 00 01



## Services périscolaires

- Garderie 06.03.85.72.43
- Cantine scolaire 04.77.63.05.24

## SPL Accueil de Loisirs

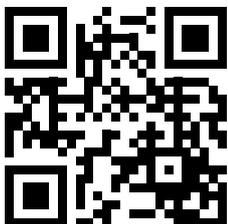


### « Les Tigroux » gérée par la COPLER

6 rue Henri Muzelle 42630 RÉGNV

06 59 31 37 46 - [alsh.lt@splr.fr](mailto:alsh.lt@splr.fr)

Rendez-vous sur notre site internet  
[www.regny.fr](http://www.regny.fr)



## Professionnels de Santé

### • Pharmacie Christian NOCK

34 rue Georges FOUILLAND

04 77 63 00 44

### • Cabinet Dentaire : Dr Sié Aly BARRO

1 rue de la Tour

04 77 63 00 33 ou [doctolib.fr](http://doctolib.fr)

Urgences (dimanche et jours fériés)

04 77 47 33 70

### • Maison de santé « Lucien Neuwirth »

1 square Etienne et Marie RAZE



### MÉDECIN généraliste

Mme Nadia BENAVENT 04 77 66 34 77

Assistante médicale : Morgane BELUZE



### INFIRMIÈRES

Mme Maria PINA et Mme Martine

RENOUX 04 77 66 00 94

### INFIRMIÈRE Asalée (Action de Santé Libérale en Équipe)

Mme Françoise SCHNEIDER 07 54 37 70 13

Lundi et Jeudi après-midi : [cmendes@asalee.fr](mailto:cmendes@asalee.fr)

### KINÉSITHÉRAPEUTES

Mlle Claudine GOYET et M Renaud WILLEMS 06 24 57 45 17

### DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - PÔLE VIE SOCIALE

Accueil Service Social Départemental au 04 77 23 24 58

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- Mme Camille BARD, assistante Sociale, permanence à Régnv les jeudis matins de 9h00 à 12h00
- Consultation infirmière puériculture PMI, sur rendez-vous à Régnv un mardi par mois

### PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Mme Elisabeth CLAIR - Psychothérapeute / ICV 06 62 59 80 43

[www.psychologue-regny-clair.fr](http://www.psychologue-regny-clair.fr) / [doctolib.fr](http://doctolib.fr)

### PSYCHOLOGUE CLINICIEN

M. Jérôme JOLIVET, Psycho-somatothérapeute / Art-

thérapeute 07 68 27 20 22

### PSYCHOPRATICIENNE PSYCHANALYSTE

Mme Laurence DAUVERGNE

06 71 47 52 66

<https://psy-roanne.pro> -  
[psychologue.net](http://psychologue.net)



### ORTHOPHONISTE

Mme Sophie GIROUDON

07 49 72 10 47

[sg.ortho42@gmail.com](mailto:sg.ortho42@gmail.com)

Accueil de loisirs "Les Tigroux"



Retraite aux flambeaux



### FÊTE PATRONALE 2023

Pour la troisième année et dernière année, la municipalité de Régný a organisé seule la fête du village du 26 au 27 août 2023.

Le samedi matin, le centre de loisirs de Régný « Les Tigroux » a organisé des jeux pour enfants. Ces jeux ont rencontré un vrai succès malgré la pluie et les jetons distribués auprès des enfants participants et leur ont permis de bénéficier des attractions de la fête foraine. La fête s'est poursuivie en soirée avec la traditionnelle retraite aux flambeaux appréciée des petits et des grands. La journée fut clôturée par un magnifique feu d'artifice.

Le lendemain matin, nous avons pu déguster une andouillette-frites pour fêter la réouverture du café-restaurant du village. Pour digérer comme il se doit, nous avons pu assister à 14h00 à une course de vélos organisée en collaboration avec le club Roanne vélo FSGT.

Retraite aux flambeaux



Course de vélos



Fête du village



Classes en "3"



La municipalité de Régný lance un appel à bénévolat, à tous les habitants de la commune, pour l'organisation de la prochaine fête qui aura lieu les samedi 24 et dimanche 25 août 2024.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !  
Faîtes-vous connaître en mairie.